

Actifs Réels et Alternatifs

Rapport d'Investisseur Responsable 2024

Sommaire

INTRODUCTION

Agir concrètement, progresser collectivement

L'éditorial de Dominique Carrel-Billiard

P.04

Nos objectifs 2025 pour une transition juste

P.06



PARTIE 01

Ouverts & Experts

Un écosystème ouvert à la faveur du renforcement des expertises

- Alpha Global Infrastructure II, une première collaboration pleine de sens avec la nouvelle plateforme Amundi Alpha Associates P.09
- Amundi Partners Investindustrial Private Equity, un partenariat d'experts P.10

Démocratiser l'accès aux actifs alternatifs

- Amundi PRIMA, une solution evergreen pour un accès élargi aux marchés privés P.11
- Avec ZE Energy, ouvrir la transition énergétique aux investisseurs particuliers P.12

INTERVIEW

FCPR Amundi Infrastructures Transition Énergétique (AITE) : démocratiser l'investissement à impact dans la transition énergétique

Par Bruno Ducastel & Guillaume Lecuyer

P.13

PARTIE 02

Performants & Engagés

L'heure est à l'action

- Amundi Ambition Agri Agro, l'alliance de la science et de la finance P.15
- Le parc éolien du Bois des Saulx au service de la transition énergétique P.16
- Partenariat avec l'ONG Myclimate P.16
- Algo Paint, innover durablement dans la construction P.16

INTERVIEW

Le FPCI Amundi Private Equity Transition Juste récompensé par les labels TIBI et Greenfin

Par Laurence Laplane-Rigal & Antoine Darodes

P.17



S'engager pour des territoires plus inclusifs et résilients

- Résidences Comme Toit : investir pour l'autonomie et l'inclusion P.18
- Ecoparts : réparer pour durer P.18

La reconnaissance de réussites partagées

- Grand Prix France Invest : accompagner les dirigeants d'avenir P.19
- Le renouvellement du label ISR, une reconnaissance confirmée pour quatre fonds immobiliers P.19

INTERVIEW

Le prix ESG Développement Durable, la récompense d'un engagement collectif

Par Claire Chabrier & Lorna Lucet P.20



P.21

PARTIE 03

Pédagogues & Transparents

INTERVIEW

Faire vivre l'ESG au quotidien chez ARA : la parole aux Front Runners

Par Tennessee Petitjean, Natasha Franks & Laure Dall Ava P.22

Des convictions à l'œuvre : projets, méthodes et leviers de transformation

- Modules pédagogiques : les marchés privés expliqués à tous P.23
- Podcast : donner une voix à l'investissement responsable P.23
- Le TRI en débat aux Universités d'Été de l'Économie de Demain P.24
- Master Class Impact : les clés de lecture pour un impact véritable P.24

Les grandes spécificités de nos expertises

P.25

Indicateurs par expertise

P.28

INTERVIEW

L'ESG est inscrit dans l'ADN d'ARA. Nous ne suivons pas une tendance, nous portons une vision de long terme.

Par Sandrine Lafon-Ceyral P.30

Pour en savoir plus sur nos activités d'investisseur responsable

P.32



**DOMINIQUE
CARREL-BILLIARD**

Directeur du métier Actifs Réels
& Alternatifs chez Amundi

**C'est par l'action
concrète,
l'écoute et le
dialogue que
nous pouvons
créer des
trajectoires
d'investissement
responsable
ambitieuses,
réalistes et
partagées. ●**

Agir concrètement, progresser collectivement

Dans un monde en profonde transformation, où les enjeux climatiques, sociaux et économiques se conjuguent, la finance a un rôle important à jouer pour faciliter la transition vers une économie plus durable. Chez Amundi Actifs Réels & Alternatifs, nous sommes convaincus que cette ambition collective prend racine sur le terrain, aux côtés des entreprises que nous soutenons. Cette proximité, au cœur des décisions stratégiques, nourrit notre conviction : c'est par l'action concrète, l'écoute et le dialogue que nous pouvons créer des trajectoires d'investissement responsable ambitieuses, réalistes et partagées qui portent le développement des entreprises sur le long terme.

Cette démarche repose sur une exigence simple : être pragmatique sans transiger sur nos ambitions. À travers l'immobilier, le private equity, l'infrastructure, la dette privée, la multigestion marchés privés et la plateforme de fonds alternatifs, nos équipes soutiennent les entreprises dans la définition de feuilles de route ESG crédibles, sur mesure et cohérentes avec leur réalité opérationnelle. C'est ce que nous appelons le « circuit court de l'ESG ». Nous le savons : le soutien des investisseurs est essentiel, mais il ne suffit pas. La transition vers une économie durable exige aussi un cadre clair, des incitations politiques fortes et une mobilisation de l'ensemble des parties prenantes. C'est dans ce dialogue, en étant à la fois déterminés et humbles, que nous pouvons vraiment faire progresser les standards.

L'analyse extra-financière est au cœur de notre approche. Comme pour nos analyses financières, nous veillons à ce qu'elle s'appuie sur une méthodologie rigoureuse, capable d'éclairer la prise de décision à tous les niveaux. Cela suppose de relever un défi majeur : la qualité et la comparabilité des données. Trop souvent encore, les informations disponibles restent parcellaires, hétérogènes

ou peu standardisées. Nous accompagnons nos investissements au quotidien pour fiabiliser et compléter ces données, en nous appuyant sur des outils facilitant la collecte et l'exploitation de la data recueillie. Cet effort de rigueur se traduit aussi dans nos solutions d'investissement. En dette privée, par exemple, le développement des Sustainability-Linked Loans (SLL) permet d'aligner les conditions de financement sur des engagements ESG crédibles et mesurables, incitant ainsi les entreprises à accélérer leur trajectoire de décarbonation.

Ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie ESG ambitieuse qui a été distinguée en juin 2024 par le prix ESG Développement durable de *Private Equity Magazine*. Cette reconnaissance souligne notre capacité à harmoniser nos pratiques, à mutualiser nos outils et démarches entre nos expertises et à faire grandir une offre responsable dans l'ensemble de nos métiers et de nos localisations désormais pleinement intégrées à notre fonctionnement.

L'année 2024 a également été marquée par des étapes majeures : l'intégration d'Alpha Associates, acteur reconnu pour ses pratiques ESG engagées ; la poursuite de la transformation du parc immobilier d'Amundi Immobilier vers plus de sobriété ; le lancement d'Alpha Global Infrastructure II, dédié aux infrastructures durables ; ainsi que le déploiement d'une offre accessible aux investisseurs particuliers avec le programme Amundi PRIMA.

En parallèle, nous sommes pleinement engagés dans les instances de place – au sein de France Invest, de l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID), de l'Association Française des Sociétés de Placement Immobilier (ASPIIM), de l'Institut de la Finance Durable, des commissions ESG sur la dette privée ou le private equity – pour partager nos méthodes, enrichir les référentiels et faire évoluer les pratiques. Cette contribution à la gouvernance de notre industrie, à laquelle participent nos équipes au quotidien, renforce notre conviction que la finance responsable progresse par la coopération.

Dans un contexte international où les approches ESG sont parfois contestées, notre ambition demeure intacte. Le changement climatique, la pression sur les ressources, l'évolution des attentes sociétales sont autant de réalités incontournables. Ce sont autant d'opportunités de transformation, d'innovation, de création de valeur de long terme. Nous sommes convaincus que les entreprises qui intégreront pleinement ces enjeux seront les plus résilientes, et celles qui réussiront demain.

Notre ambition pour 2025 est à la hauteur de ces enjeux. Établir un bilan carbone pour 100% de nos investissements*, affiner les indicateurs clés, faire progresser l'adhésion de toutes les parties prenantes – collaborateurs, gérants, participations. Car la finance responsable ne se décrète pas, elle s'éprouve et se mesure sur le terrain, dans chaque projet, à chaque étape. C'est ainsi qu'elle sera, plus que jamais, un levier de transformation durable.

* Pour les fonds actifs.

Nos objectifs 2025 pour une transition juste

FONDS ENGAGÉS VERS LA TRANSITION NET ZÉRO

1

Proposer au moins un fonds
avec un objectif de gestion
vers la transition net zéro.



DOUBLER LES ENCOURS DES FONDS À IMPACT

1MD€

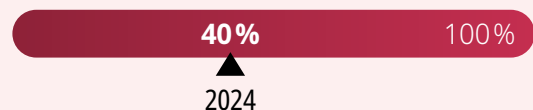
d'encours sous gestion atteints en 2024
dans l'ensemble des expertises.



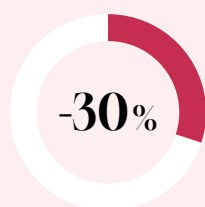
BILAN CARBONE

100%

Établir un bilan carbone pour 100%
de nos investissements.



POUR CHAQUE COLLABORATEUR D'AMUNDI ACTIFS RÉELS & ALTERNATIFS



Réduire les émissions directes de 30 % par collaborateur (2018 étant l'année de référence).

100%

ESG

Étendre l'intégration des critères ESG dans la politique de rémunération des gérants et des commerciaux.

100%

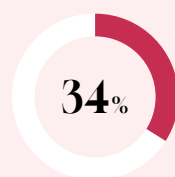
MIXITÉ DES ÉQUIPES D'AMUNDI ACTIFS RÉELS & ALTERNATIFS

OBJECTIF

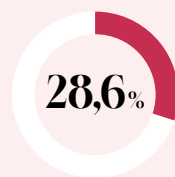


minimum de femmes au comité de direction et dans les équipes d'investissement

RÉSULTATS AU 31/12/2024



de femmes dans les équipes d'investissement



de femmes au comité de direction

100%

Nos expertises

IMMOBILIER

Spécialiste de l'immobilier Core/Core+ dans les grandes métropoles européennes. Couverture de tous les segments.

MULTIGESTION MARCHÉS PRIVÉS

Plateforme spécialisée dans la sélection des gérants de fonds sur les marchés privés et les actifs réels dans le monde entier.

DETTE PRIVÉE

Spécialiste de la dette corporate (dette senior, direct lending), de la dette hypothécaire et des leveraged loans dans la zone euro.

PRIVATE EQUITY

MIDCAP

IMPACT

Spécialiste du capital développement et transmission sur le marché européen des PME et ETI.

ACTIFS ALTERNATIFS

Expert en solutions de hedge funds et plateforme UCITS de premier plan comprenant des stratégies alternatives différenciées et évolutives.

INFRASTRUCTURE

Expert en Equity Infrastructure Core/Core+ investissant principalement dans les énergies renouvelables, les infrastructures de transition et la décarbonation.

Ouverts & Experts

Diversifié, agile et profondément engagé, Amundi Actifs Réels et Alternatifs (ARA) place l'ouverture et l'accessibilité des marchés privés au cœur de son action. Nos équipes réunissent des expertises complémentaires dans les classes d'actifs réels et alternatifs : Infrastructure, Immobilier, Dette Privée, Private Equity, Multigestion Marchés Privés, Fonds Alternatifs. En acquérant Alpha Associates en avril 2024, nous avons élargi notre offre en combinant expertises d'investissement direct, fonds de fonds et sélection de gérants tiers. Par ailleurs, nous nous sommes enrichis d'une nouvelle expertise alternative : les hedge funds. Cette expertise multisectorielle repose sur une méthode commune qui nous permet de couvrir un large éventail d'opportunités et s'appuie sur une grille d'analyse ESG partagée.

Depuis 2006 avec l'adoption par Amundi des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), et encore davantage dans le cadre du plan Ambitions 2025, nous prenons en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'ensemble de nos processus d'investissement : analyse au moment du pré-investissement jusqu'au suivi des actifs en portefeuille et à leur cession. Cet engagement se matérialise dans chaque lancement de fonds, comme par exemple, le lancement du FCPR Amundi Infrastructures Transition Énergétique et de la stratégie d'investissement « Amundi PRIMA¹ », pensés pour rendre les actifs réels accessibles au plus grand nombre. Nous ouvrons également notre approche par des alliances stratégiques, comme le partenariat avec Investindustrial, groupe d'investissement majeur en Europe.

Ces projets, décrits dans les pages suivantes, illustrent notre capacité à **conjuguer ouverture, innovation et rigueur méthodologique**. Être un investisseur responsable, c'est une pratique quotidienne, ancrée dans notre ADN.

1. Il s'agit du programme d'investissement « Amundi PRiVate MArkets », composée de deux fonds à destination d'une clientèle d'investisseurs particuliers européens.



Un écosystème ouvert à la faveur du renforcement des expertises

Grâce à l'expertise de ses équipes, à des partenariats à haute valeur ajoutée et à l'intégration d'Alpha Associates ARA a su, en 2024, enrichir son offre de solutions d'investissement. Toutes sont pensées pour allier performance et responsabilité, en parfaite cohérence avec son ADN d'investisseur responsable. Présentation de quelques projets emblématiques.

INFRASTRUCTURE

Alpha Global Infrastructure II, une première collaboration pleine de sens avec la nouvelle plateforme Amundi Alpha Associates

● **Fonds article 8 SFDR lancé à Zurich avec Amundi, Alpha Global Infrastructure II concrétise l'intégration réussie d'Alpha Associates AG et la collaboration active entre nos bureaux suisses et parisiens.**

Principalement orienté sur les marchés nord-américain et européen, son portefeuille met l'accent sur les investissements *brownfield*², réputés pour leur faible prise de risque car portant sur des projets déjà existants. Destiné aux investisseurs professionnels, Alpha Global Infrastructure II a effectué en 2024 sa première levée de fonds avec succès. Celle-ci a permis la réalisation de ses deux premiers investissements, l'un dans un

fonds détenant des actifs de transport, l'autre auprès d'un fournisseur français de fibre optique. Objectif pour 2025 : atteindre la taille cible du fonds, poursuivre la construction de son portefeuille et réaliser de nouveaux investissements à fort potentiel pour les investisseurs. Nous entendons viser prioritairement les secteurs de l'énergie, des transports, des services publics et des télécommunications.

Ce produit est un fonds article 8 SFDR lancé en 2024, après l'acquisition d'Alpha Associates AG par Amundi. Il découle d'un travail conjoint dont nous sommes fiers et qui laisse présager beaucoup de projets d'envergure pour la suite. ●

NATASHA FRANKS
Responsable du Marketing & ESG
Spécialiste d'Amundi Alpha Associates

2. Un actif *brownfield* est un actif dont l'infrastructure a déjà été construite et est en fonctionnement.

MULTIGESTION MARCHÉS PRIVÉS

Amundi Partners Investindustrial Private Equity, un partenariat d'experts



● En 2024, ARA a noué un partenariat stratégique avec Investindustrial, acteur mondialement reconnu du Private Equity, donnant naissance au fonds Amundi Partners Investindustrial Private Equity.

Ce partenariat ouvre l'accès à une stratégie de private equity habituellement réservée aux clients institutionnels en permettant d'investir dans des Petites et Moyennes Entreprises (PME) sud-européennes leader sur leur marché local, affichant une croissance ou un potentiel de croissance internationale. Axée sur l'industrie manufacturière, la grande consommation, la santé et les technologies, la stratégie se positionne sur des secteurs clés de l'économie réelle. Classifié article 8 SFDR, ce fonds cogéré par deux structures éprouvées permet aux clients de diversifier leurs investissements tout en soutenant le développement économique de l'Europe du Sud.

L'association de deux gestionnaires d'actifs pour accéder au Private Equity de façon simplifiée, transparente et standardisée avec l'ESG au cœur du processus d'investissement ●

HEDGE FUNDS

Amundi Marathon Emerging Markets Bond Fund : converti en un fonds article 8 SFDR en 2024, il recourt désormais à l'indice JP Morgan ESG Emerging Market Bonds Global Diversified. Ce dernier lui permet de mesurer sa capacité à créer de l'alpha et surperformer le nouvel indice de référence. ●

Démocratiser l'accès aux actifs alternatifs

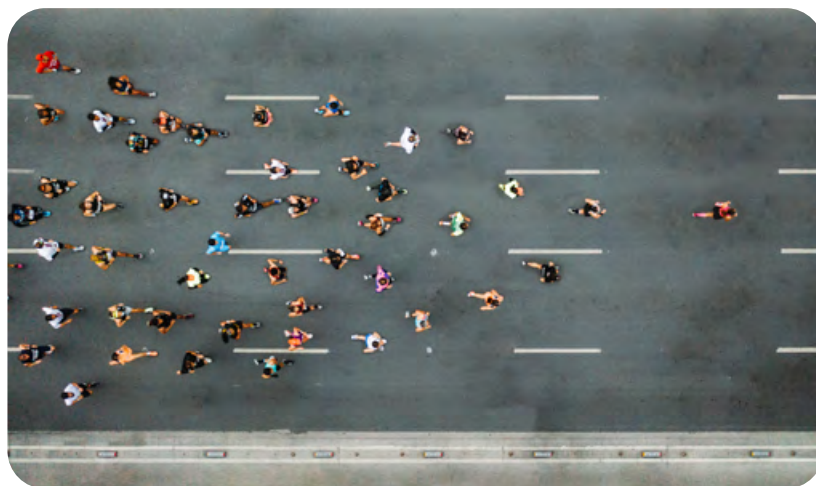
ARA œuvre à rendre les actifs alternatifs plus accessibles à tous les profils d'investisseurs, en concevant des solutions d'investissement adaptées et en apportant un accompagnement expert. Cet engagement s'inscrit dans une démarche constante d'exigence et de pédagogie sur les critères ESG.

MULTIGESTION MARCHÉS PRIVÉS

Amundi PRIMA, une solution evergreen pour un accès élargi aux marchés privés

● **Lancé en 2024, Amundi PRIMA s'inscrit pleinement dans l'engagement d'ARA de démocratiser l'accès des investisseurs particuliers aux marchés privés.**

En effet, ce fonds d'investissement à long terme européen (ELTIF), classifié article 8 SFDR, se distingue par son format *evergreen*³, sans date de fin, qui offre aux investisseurs une grande souplesse d'engagement leur permettant d'y souscrire et d'en sortir à tout moment⁴. Conçu pour répondre à une demande croissante, Amundi PRIMA propose un portefeuille diversifié en termes de classe d'actifs, centré sur le financement des grandes transitions — écologique, sociétale, territoriale et numérique — à travers des secteurs comme les énergies renouvelables, les biotechnologies et les villes intelligentes.



C'est une solution clé en main, *evergreen*, qui rend les marchés privés facilement accessibles au sein d'un contrat d'assurance vie ou d'un plan d'épargne retraite. ●

LIONEL PAQUIN

Directeur Général Délégué des Actifs Réels et Alternatifs chez Amundi

3. Les fonds evergreen ou perpétuels en français, sont des fonds non cotés en permanence ouverts aux souscriptions.

4. Nous vous invitons à vous référer à la documentation réglementaire du fonds pour connaître les modalités précises de souscriptions et de rachats.

INFRASTRUCTURE

Avec ZE Energy, ouvrir la transition énergétique aux investisseurs particuliers



● **Amundi Infrastructures Transition Énergétique a mené une opération de levée de fonds de 54 millions d'euros pour ZE Energy.**

Producteur indépendant d'énergie renouvelable avec stockage (BESS), la société développe des centrales solaires hybrides combinant photovoltaïque et batteries, adaptées aux spécificités du marché européen. L'énergie produite est vendue soit en direct aux consommateurs, soit via des appels d'offres. Cette levée de fonds contribuera à financer son expansion européenne sur deux ans. Forte d'un portefeuille de projets de plus d'1 GW en solaire photovoltaïque et de plus de

400 MW de batterie, elle vise pour fin 2026 une capacité installée de 900 MW de panneaux solaires et de 600 MWh de stockage. Pour Amundi Transition Énergétique, cette opération s'inscrit en cohérence avec sa stratégie d'investissement Core+, qui allie solidité des actifs et innovation environnementale. Elle incarne aussi la vocation du fonds AITE⁵, classifié article 9 SFDR : ouvrir aux investisseurs particuliers des opportunités concrètes dans la transition énergétique.

Nous croyons au potentiel des infrastructures solaires hybrides avec stockage, vecteurs clés de la décarbonation du système électrique. ●

MATTHIEU POISSON
CEO d'Amundi Transition Énergétique

5. FCPR Amundi Infrastructures Transition Énergétique.

INTERVIEW

FCPR Amundi Infrastructures Transition Énergétique (AITE) : démocratiser l'investissement à impact dans la transition énergétique

AVEC LE FONDS AITE, ARA OUVRE LES PORTES DE L'INFRASTRUCTURE ÉNERGÉTIQUE AUX INVESTISSEURS PARTICULIERS.

Le fonds a rencontré un engouement fort et est désormais distribué dans un nombre important de réseaux bancaires. ●

BRUNO DUCASTEL



BRUNO DUCASTEL
Directeur Développement
Réseaux Distributions
Pôle Actifs Réels



GUILLAUME LECUYER
Responsable des Opérations et de
l'Asset Management chez Amundi
Transition Énergétique

Lancé en 2023, le fonds AITE (Amundi Infrastructures Transition Énergétique) permet aux épargnants d'investir dans des projets concrets et durables, comme les énergies renouvelables, les réseaux intelligents ou l'efficacité énergétique. Dans cet entretien croisé, Bruno Ducastel (Directeur Développement Réseaux Distributions, Pôle Actifs Réels) et Guillaume Lecuyer (COO, Asset & Energy Management) reviennent sur la genèse de ce fonds, les défis rencontrés, et les ambitions pour les prochaines années. Un exemple emblématique de l'alliance entre expertise et ouverture au service de l'investissement responsable.

● **Qu'est-ce qu'AITE ? Quelle est la genèse de ce projet ?**

Guillaume Lecuyer — AITE est né d'une ambition forte : créer un fonds à impact dédié à la transition énergétique, accessible au grand public. Cela a nécessité près de trois ans de travail, car il a fallu tout construire : obtenir les agréments, définir le cadre, structurer l'offre. Nous voulions permettre aux investisseurs particuliers d'accéder à la même qualité d'actifs que les institutionnels.

Bruno Ducastel — La demande des clients était réelle. Dans un contexte post crise énergétique, les investisseurs particuliers se sont montrés très réceptifs à l'idée de soutenir par

leur épargne la transition énergétique. Nous avons donc conçu un fonds classé Article 9 SFDR, exclusivement dédié à des actifs contribuant à la neutralité carbone.

● **Comment permet-il aux particuliers de participer à la transition énergétique ?**

G.L. — C'est une vraie démarche de démocratisation : AITE donne accès à des actifs tangibles – comme ceux de ZE Energy (p.12) – jusque-là réservés aux investisseurs institutionnels. Il s'intègre parfaitement dans une stratégie d'épargne long terme avec un niveau de risque modéré, adapté aux particuliers.

B.D. — Nous avons développé un discours pédagogique autour de trois grands piliers : énergies renouvelables, solutions d'efficacité énergétiques et solutions de mobilité. Les établissements financiers intervenant pour le compte de leurs clients se sont approprié le sujet, et le fonds est maintenant référencé dans les principaux contrats d'assurance vie, notamment chez Crédit Agricole Assurances en France.

● **En quoi ce fonds est-il novateur ?**

B.D. — AITE est le premier fonds d'infrastructure distribué à grande échelle dans nos réseaux. Sa structure, son accessibilité et sa performance cible - environ 8%⁶ net - en font un produit différenciant.

G.L. — C'est aussi une innovation en termes de structuration. On a raccourci la durée de vie du fonds à 8 ans, avec éventuelles prorogations. Cela permet d'être plus en phase avec les attentes des particuliers, contre 15 voire 25 ans pour des véhicules institutionnels. L'accès a été simplifié : contrat d'assurance vie, compte-titres, PEA-PME... Nous avons aussi mis en place un suivi rigoureux de l'impact, tant sur les émissions carbone évitées que sur la gouvernance ou la biodiversité.

● **Quelles sont vos perspectives ?**

B.D. — Avec plus de 20 millions d'euros collectés en un an, nous avons validé l'intérêt du marché. C'est un très beau résultat pour une clientèle qui découvre ce type de fonds. Le fonds court jusqu'en mars 2026, et nous entrons dans une phase d'accélération. L'objectif maintenant est de doubler cette dynamique, notamment en gagnant en visibilité auprès des clients et des réseaux.

G.L. — Le prochain grand pas sera le développement et la mise en marché d'un véhicule similaire dédié à la clientèle de la banque privée. Il proposera une solution digitale ad hoc, avec un pilotage affiné de la performance. Ce sera une évolution naturelle du modèle AITE.

6. L'objectif de rendement est basé sur des conditions normales de marché. L'objectif n'est pas un indicateur fiable de la performance future. Les objectifs peuvent être dépassés ou inférieurs et ne doivent pas être interprétés comme une assurance ou une garantie.

Performants & engagés

Investir avec responsabilité, c'est allier performance et engagement. Chez Amundi Actifs Réels & Alternatifs (ARA), nous prenons le parti d'une finance engagée, qui crée de la valeur sur tous les plans : économique, environnemental, social. Nos investissements s'inscrivent dans les grands défis de notre époque — transition énergétique, agricole, numérique, sociétale — et contribuent à façonner des modèles durables, résilients, ancrés dans les territoires.

Proches des décisions et au cœur de l'action, les actifs réels sont le « circuit court » de l'économie réelle. En soutenant les entreprises locales, la création d'emplois et la réindustrialisation, nous agissons pour une croissance durable et inclusive. La force d'ARA réside dans cette proximité terrain avec les entreprises et les actifs. Grâce à ce lien direct, nous disposons d'une connaissance fine de leurs données ESG, de leurs enjeux opérationnels et de leur capacité à se transformer. Cette approche nous permet de suivre, mesurer et orienter leurs progrès de façon exigeante et constructive. Nos engagements se traduisent concrètement dans des projets emblématiques comme notre participation à l'initiative TIBI⁷ pour le fonds Amundi Private Equity Transition Juste, ou encore notre partenariat avec l'ONG Myclimate⁸. L'innovation écologique est aussi au cœur de notre sélection d'actifs, comme en témoignent nos investissements dans la société Algo Paint, ou dans le parc éolien du Bois des Saulx, aux côtés d'Opale Energies Engagées. Récompensée par le prix « ESG Développement Durable » de Private Equity Magazine, et d'autres distinctions comme le renouvellement du label ISR pour notre expertise Immobilier, notre approche démontre qu'il est possible d'être ambitieux tout en donnant du sens à nos investissements. ●



7. Lancée en 2019, l'initiative Tibi a pour objectif d'augmenter la capacité de financement des entreprises technologiques, en mobilisant l'épargne des investisseurs institutionnels, et notamment celle des assureurs.
8. <https://www.myclimate.org/en/>

L'heure est à l'action

Alors que les effets du changement climatique sont de plus en plus fréquents et intenses, l'Europe s'est fixée un cap ambitieux : atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Pour y parvenir, l'essor des énergies renouvelables constitue un levier essentiel, aux côtés des efforts de sobriété et d'efficacité énergétique. ARA soutient des projets concrets, au plus près des territoires, qui conjuguent innovation environnementale, impact mesurable et performance durable. Des énergies renouvelables à la peinture biosourcée en passant par l'économie circulaire, nos investissements accompagnent les entreprises qui inventent un futur plus sobre, plus inclusif et plus résilient.

DETTE PRIVÉE

Amundi Ambition Agri-Agro, l'alliance de la science et de la finance

● Lancé en décembre 2023, le fonds Amundi Ambition Agri-Agro Direct Lending Europe finance la transition durable des secteurs agricoles et agroalimentaires européens, à forte empreinte carbone. Pour structurer cette démarche, un comité scientifique indépendant a été constitué.

Réunissant des experts académiques et sectoriels de premier plan, il éclaire les décisions du fonds grâce à une analyse rigoureuse des enjeux environnementaux et économiques du secteur. Sa mission : objectiver le suivi des impacts, piloter une veille stratégique sur les transitions et ouvrir de nouvelles perspectives notamment en matière de biodiversité. Une initiative qui reflète la philosophie d'ARA : croiser les regards et s'appuyer sur des experts scientifiques et de terrain pour inscrire chaque investissement dans une trajectoire de performance mesurable et durable.

En réunissant au sein de son comité scientifique des expertises d'horizons différents allant du secteur agricole au monde académique, le fonds affirme sa position de précurseur. Lors de ces comités, ces regards croisés peuvent permettre de renforcer l'analyse des principales tendances et l'identification des opportunités de transition, comme les leviers d'impact les plus pertinents, pour l'industrie agri-agro et au service d'investissements durables. ●

ÉLODIE ROUVIÈRE

Professeur Associé HDR, Campus Agro Paris-Saclay



INFRASTRUCTURE

Le parc éolien du Bois des Saulx au service de la transition énergétique



● En mai 2024, Amundi Transition Énergétique (ATE) inaugurerait, aux côtés d'Opale Énergies Engagées, acteur reconnu des énergies renouvelables, le parc éolien du Bois des Saulx.

Fruit d'un partenariat stratégique signé en 2020, ce projet, dont Amundi est co-actionnaire à 80 %, illustre l'engagement d'ATE à soutenir les acteurs industriels qui œuvrent en faveur d'un mix énergétique décarboné. Avec ses six éoliennes, le parc produit 18 MWatt, soit l'équivalent de la consommation de 18 000 personnes, et permet d'éviter

l'émission de 22 000 tonnes de CO₂ par an. À titre de comparaison, les émissions annuelles moyennes d'un français s'élèvent à 9,2 tonnes de CO₂. Ce parc incarne l'engagement d'ATE à contribuer à l'autonomie énergétique nationale et à favoriser une transition écologique ancrée dans les territoires.

LE BOIS DES SAULX EN CHIFFRES

6

éoliennes

18 MWatt

d'énergie renouvelable produite

soit l'équivalent de la consommation de

18 000

personnes

-22 000

tonnes de CO₂ par an

MULTIGESTION MARCHÉS PRIVÉS

Partenariat avec l'ONG Myclimate

En 2024, Amundi Alpha Associates AG a obtenu l'attestation de l'ONG Myclimate pour la compensation volontaire de 160 tonnes d'équivalent CO₂ réalisée en 2023. Cette initiative a été menée via des projets environnementaux certifiés, rigoureusement sélectionnés par l'ONG suisse reconnue pour son expertise dans la protection climatique.

PRIVATE EQUITY

Algo Paint, innover durablement dans la construction

Pionnière de la peinture à base d'algues, Algo Paint a présenté en 2024 ses dernières innovations durables au secteur du bâtiment. Soutenue depuis 2022 par l'équipe impact d'Amundi Private Equity Funds, l'entreprise bretonne incarne une vision engagée de l'innovation responsable.

INTERVIEW

Le FPCI Amundi Private Equity Transition Juste récompensé par les labels TIBI et Greenfin



LAURENCE LAPLANE-RIGAL
Directrice de l'Investissement à Impact, Amundi Actifs Réels & Alternatifs



ANTOINE DARODES
Directeur des Investissements Corporate-Fonds-Economie mixte, Banque des Territoires

C'est l'une des reconnaissances marquantes de l'année 2024 : l'obtention par le FPCI Amundi Private Equity Transition Juste non pas d'un, mais de deux labels verts, TIBI et Greenfin. Une double récompense qui, dans une période complexe pour les fonds durables, illustre la constance de l'engagement d'ARA en matière d'ESG. Laurence Laplane-Rigal et Antoine Darodes reviennent sur ce projet ambitieux avec un regard confiant.

Nous avons réussi à construire un fonds exemplaire, précisément le type de véhicule dans lequel nous aimons investir. ●

LAURENCE LAPLANE-RIGAL

● Qu'est-ce que le fonds Amundi Private Equity Transition Juste et en quoi s'inscrit-il dans une logique d'investissement à impact ?

Antoine Darodes — Lancé en 2024 par Amundi en partenariat avec la Banque des Territoires, ce fonds à impact classé article 9 SFDR répond aux standards les plus exigeants de la réglementation européenne. De fait, il poursuit un double objectif : générer performance financière et performance extra financière. Concrètement, il a déjà réalisé trois investissements auprès de PME et ETI qui développent des solutions pour décarboner les secteurs les plus émetteurs : Ecoparts, spécialisée dans la vente de pièces détachées pour les appareils électroménagers ; Intent Technologies, une plateforme cloud de gestion des données du bâtiment ; et Faume, une plateforme de seconde main orientée vers la mode et le luxe (2025).

Laurence Laplane-Rigal — Ce fonds se distingue aussi par son approche globale, puisqu'il accompagne les entreprises sur toutes les étapes de la mise en œuvre de ces solutions et toutes les dimensions de leur transition, y compris sur le volet social, souvent oublié.

● Que reprenez-vous de cette collaboration ?

A.D. — Nous travaillons avec les équipes d'Amundi depuis longtemps, mais ce projet s'est démarqué par une logique de co-construction. Cette dynamique nous a permis de concevoir progressivement un produit abouti, porté par une méthodologie d'impact rigoureuse et robuste, parfaitement alignée avec nos convictions.

● Presque un an après le lancement du fonds, quels sont les résultats obtenus ?

L.L.R. — Malgré un contexte économique difficile, nous avons réalisé deux investissements en 2024. Ces opérations renforcent notre conviction que des véhicules tels que le FPCI Transition Juste restent essentiels pour soutenir les entreprises de la transition écologique et sociale.

● Ce fonds a obtenu les labels Tibi et Greenfin. Quel est l'impact de ces distinctions ?

L.L.R. — L'obtention de ces deux labels témoignent du haut niveau d'exigence appliqué à la sélection et à la constitution du portefeuille. L'initiative Tibi vise à orienter davantage d'investissements vers la finance durable. Quant au second, Greenfin, c'est un label émis par le Ministère français de la Transition écologique et solidaire qui valorise les fonds qui contribuent à la transition écologique et au climat. Au-delà de leur portée symbolique, ces reconnaissances renforcent la crédibilité du fonds et encouragent la levée auprès des investisseurs.

● Quels sont les objectifs visés avec ce fonds en 2025 ?

A.D. — Nous avons trois priorités. Accompagner les trois sociétés déjà en portefeuille, poursuivre le déploiement du fonds, avec un potentiel quatrième investissement à venir, et enfin continuer la levée de fonds avec un objectif de closing final en 2025.

S'engager pour des territoires plus inclusifs et résilients

À mesure que l'économie de demain se construit, l'inclusion sociale, l'autonomie individuelle et la durabilité des ressources deviennent des enjeux majeurs pour les territoires européens. ARA accompagne cette transformation en soutenant des projets innovants qui renforcent le lien social, facilitent l'accès à un logement adapté et favorisent la durabilité des biens de consommation. Fidèles à notre exigence de responsabilité, nous investissons dans des solutions concrètes, utiles.

PRIVATE EQUITY

Ecoparts : réparer pour durer

● En 2024, ARA a investi 8 millions d'euros dans Ecoparts (anciennement SOS Accessoire), spécialiste de l'autoréparation d'électroménager via la vente en ligne de pièces détachées auprès des particuliers.

Réalisé à travers le fonds Amundi Private Equity Transition Juste, cet investissement a consolidé la position de l'entreprise sur les marchés à destination des particuliers et des professionnels de la réparation.

Avec près de 300 collaborateurs et 120 millions d'euros de chiffre d'affaires, Ecoparts joue un rôle clé dans l'économie circulaire. Chaque année, son activité permet d'éviter l'émission de plus de 25 000 tonnes de CO₂, soit autant que les émissions de CO₂ annuelles moyennes de près de 2 720 Français.

En contribuant à prolonger la durée de vie des équipements domestiques, cet investissement répond aux nouveaux enjeux de consommation durable, tout en favorisant l'emploi local et la durabilité des équipements.

25 000

tonnes de CO₂ évitées chaque année
grâce à la réparation
d'appareils électroménagers.

PRIVATE EQUITY

Résidences Comme Toit : investir pour l'autonomie et l'inclusion

● ARA a renouvelé en 2024 son engagement auprès de Résidences Comme Toit, en investissant 6 millions d'euros via son fonds Amundi Finance & Solidarité.

Ce soutien permet de consolider ce modèle innovant d'habitat inclusif, combinant logements adaptés et services d'aide à domicile 24h/24. Déjà présente à Montigny-lès-Metz, l'initiative se déploie avec six nouveaux projets en construction dans le Grand Est, la Région Centre et la Normandie. À terme, Résidences Comme Toit ambitionne de développer une centaine de projets sur l'ensemble du territoire français, pour répondre aux besoins croissants de logements adaptés

pour les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Cet investissement illustre l'engagement d'Amundi ARA pour des solutions locales à fort impact social.

100

projets d'habitat inclusif
prévus sur l'ensemble du territoire
français dans les prochaines années.

La reconnaissance de réussites partagées

En 2024, ARA et ses partenaires ont poursuivi leur engagement auprès de projets ambitieux et résilients. Les distinctions obtenues cette année attestent de la dynamique collective portée par nos équipes et les entreprises que nous soutenons. Elles renforcent notre conviction : valoriser les réussites d'aujourd'hui, c'est construire les modèles solides de demain.

PRIVATE EQUITY

Grand Prix France Invest : accompagner les dirigeants d'avenir

● Amundi Private Equity Funds salue la distinction obtenue par Caroline Moga-Birling, dirigeante de CBA Informatique Libérale, récompensée par le Grand Prix de la Dirigeante d'Entreprise de l'année catégorie PME/ETI lors des Grands Prix des Talents Féminins 2024 organisés par France Invest.

Ce prix valorise le parcours exemplaire d'une dirigeante à la tête d'une entreprise innovante en forte croissance, et leader en France des solutions SaaS pour les professionnels de santé libéraux. Depuis 2023, Amundi accompagne CBA dans son développement aux côtés de Vivalto Partners, avec l'ambition de soutenir l'innovation technologique au service de la santé et des soins. ●

**FRÉDÉRIC LABIA
ET ALEXANDRE DENBY-WILKES**
Amundi Private Equity Funds

IMMOBILIER

Le renouvellement du label ISR, une reconnaissance confirmée pour quatre fonds immobiliers

● Les fonds Rivoli Avenir Patrimoine, Edissimmo, Opcimmo et Amundi Immo Domipierre ont vu renouveler en 2024 leur label Investissement Socialement Responsable.

Créé par le Ministère français de l'Économie et des Finances, le label ISR conjugue performance économique avec impact social et environnemental par le financement d'immeubles contribuant activement au développement

durable. Décerné à l'issue d'un processus de labellisation exigeant mené par des organismes indépendants, il constitue un repère pour les épargnants souhaitant contribuer à une économie plus durable. Son renouvellement, pour une durée de 3 ans et pour ces quatre fonds est, là encore, une marque de reconnaissance forte de la proactivité d'ARA sur les sujets environnementaux et sociétaux.

LE LABEL ISR CHEZ ARA EN 2024
au 31/12/24

3,65 KM²

de patrimoine labellisés ISR, soit la superficie d'une ville comme Neuilly-sur-Seine

+12,3 Mds€

d'encours sous gestion labellisés ISR

80

immeubles certifiés et/ou labellisés

INTERVIEW

Le prix ESG Développement Durable, la récompense d'un engagement collectif



CLAIRE CHABRIER
Managing Partner chez Amundi
Private Equity - Midcap



LORNA LUCET
Responsable de l'ESG chez Amundi
Private Equity - Midcap

En juin 2024, les équipes d'Amundi Private Equity Funds ont remporté le Prix ESG Développement Durable décerné lors de la 19e édition des Grands Prix de Private Equity Magazine. Cette distinction salue un travail collectif mené avec les entreprises accompagnées, et marque un nouveau chapitre de l'ESG chez ARA.

● Pourquoi avoir candidaté au Grand Prix ESG Développement Durable de Private Equity Magazine ?

Lorna Lucet — Ce prix s'est naturellement imposé à nous, car il correspond parfaitement à notre classe d'actifs et reflète l'ampleur des efforts déployés à la fois par nos équipes et par les entreprises que nous accompagnons. Au-delà de la récompense, cette distinction nous positionne parmi les acteurs majeurs du secteur, légitimant pleinement notre place au sein des fonds les plus engagés sur les sujets ESG.

Claire Chabrier — Ce prix symbolise également la fin d'un premier cycle de structuration ESG, marqué par la mise en place d'une organisation, d'une méthodologie et de procédures désormais pleinement intégrées. En outre, il agit comme un marqueur différenciant face à nos pairs, et envoie un signal fort et rassurant à la fois en interne, à nos clients et nos participations.

● Quels ont été les leviers de cette distinction ?

C.C. — Le premier levier, c'est notre politique ESG ambitieuse. L'un des fondements de notre démarche repose sur la place que l'ESG occupe au sein de notre gouvernance. À titre d'exemple, l'ESG est représenté au sein du comité d'investissement de PEF Midcap et dispose d'un droit de veto au moment de la décision finale. Cela illustre l'importance que nous accordons à ces sujets dans nos prises de décisions.

L'année 2024 a été particulièrement riche en avancées concrètes. Ainsi, la prise en compte de l'ESG est dorénavant presque systématiquement intégrée de manière formelle aux conseils de surveillance de nos participations. Nous constatons que les aspects ESG s'imposent de plus en plus dans la rémunération au sein des entreprises dans lesquelles nous investissons, de même que la féminisation de la gouvernance. Ainsi, plus de 70 % de nos participations comptent au moins une femme dans leur gouvernance. Par ailleurs, nous observons de nombreuses annonces de nomination de responsables RSE et de mise en place de mécanismes de partage de la création de valeur au sein de nos participations.

L.L. — Ces progrès sont le fruit d'un accompagnement rigoureux, rendu possible par des feuilles de route ESG personnalisées que nous instaurons dans l'ensemble de notre portefeuille. Cet outil reflète la volonté des entreprises que nous soutenons d'être accompagnées à la fois sur le plan financier et extra financier. Notre travail repose avant tout sur une relation de proximité, d'écoute, et sur la volonté partagée d'engagement à long terme. C'est pourquoi nous tenons à préserver des portefeuilles à taille humaine, qui nous permettent de rester au plus près des enjeux de chaque société.

● Quels sont vos prochains défis ?

C.C. — Nous avons un chantier majeur qui aboutira en 2025. Il vise à établir un bilan carbone complet pour 100 % de nos investissements. Plus globalement, 2025 marque une nouvelle phase de notre stratégie ESG : après la structuration, vient le temps de démontrer notre efficacité.

Notre rôle de partenaire de confiance est d'accompagner nos participations vers une croissance durable, nécessairement ESG. Ce prix vient consacrer notre stratégie résolument tournée vers l'avenir. ●

LORNA LUCET

Pédagogues & Transparents

Être un investisseur responsable ne se limite pas à appliquer une méthodologie rigoureuse. C'est aussi un état d'esprit, une manière de dialoguer, d'accompagner et d'expliquer. Chez Amundi Actifs Réels & Alternatifs, la pédagogie et la transparence sont au cœur de notre engagement : nous avons à cœur de rendre nos choix lisibles, nos stratégies et arbitrages accessibles, nos résultats compréhensibles.

Ce souci de clarté se traduit dans l'accompagnement, au sens large, que nous proposons à nos clients et partenaires. Nos équipes mettent l'humain et la proximité au cœur de leur métier : bâtir des relations durables, fondées sur la confiance, la transparence et l'authenticité, c'est aussi cela être un investisseur responsable. Animées par la conviction que l'économie de demain doit ouvrir de nouvelles perspectives, elles agissent en facilitateurs, en mobilisant les bonnes expertises au bon moment, avec une pédagogie exigeante et un engagement constant. Cette dynamique se reflète également en interne, à travers la communauté des Front Runners, composée de 32 membres issus de toutes nos expertises. Cette équipe transversale assure la cohérence et la mise en œuvre de nos stratégies ESG, garantissant une approche alignée, professionnalisée et partagée.

Enfin, parce que la sensibilisation est un levier essentiel de transformation, nous développons des formats adaptés à chaque public : podcasts, masterclass, supports pédagogiques, ou encore reportings ESG clairs et opérationnels. Ces outils reflètent notre volonté de décrypter, transmettre, et créer une culture commune de l'investissement durable. ●



INTERVIEW

Faire vivre l'ESG au quotidien chez ARA : la parole aux Front Runners



De gauche à droite : **TENNESSEE PETITJEAN**, Analyste dette privée & Impact Investing Manager, **NATASHA FRANKS**, Responsable du Marketing & ESG Spécialiste Amundi Alpha Associates et **LAURE DALL AVA**, Analyste Multigestion Marchés Privés

Communauté d'acteurs engagés de l'investissement responsable, les ESG Front Runners ont pour mission de faire progresser la culture ESG à tous les niveaux d'ARA. Par des actions concrètes et des temps d'échange, ils forment et sensibilisent les équipes avec pédagogie. Rencontre avec trois nouvelles recrues : Laure Dall Ava, Tennessee Petitjean et Natasha Franks.

● Quel est votre rôle en tant que Front Runners ?

Natasha Franks — Notre mission est de créer des ponts entre les expertises, d'animer et de favoriser le dialogue entre les différentes équipes d'ARA sur les grands enjeux ESG. L'objectif est que chacun comprenne comment ces enjeux impactent son métier, ainsi que les opportunités qui y sont associées.

Tennessee Petitjean — Cela se traduit par des sessions d'échange préparées par les Front Runners, issus de toute expertise. Cette diversité est à l'image de l'essence du projet : encourager les synergies entre les équipes pour faire émerger des solutions innovantes. Cette ouverture se reflète dans le choix des sujets que nous traitons et la diversité des participants, des gérants à la compliance en passant par la communication.

● Comment cela s'est-il traduit en 2024 ?

Laure Dall Ava — Quatre rencontres ont été organisées en interne sur l'année écoulée : elles ont notamment porté sur la CSRD⁹, qui impose aux entreprises de publier des rapports de durabilité, ou sur la CS3D¹⁰, qui introduit des obligations renforcées en matière de vigilance sur les chaînes d'activité. Nous avons décrypté ces deux réglementations européennes, alors au cœur de l'actualité, et répondu aux nombreuses interrogations des équipes d'investissement et de gestion. Cela s'était révélé particulièrement

utile pour les collaborateurs moins familiers des enjeux ESG mais néanmoins confrontés à ces sujets dans leur métier au quotidien. Les gérants en sont par exemple ressortis en étant à même de mieux conseiller les entreprises qu'ils accompagnent.

N.F. — Ces deux exemples illustrent bien comment ce format, axé sur la réflexion collective, permet d'aborder à la fois les défis très opérationnels de nos équipes de gestion de portefeuille, et ceux auxquels les entreprises de nos portefeuilles doivent faire face. L'idée est aussi que ces discussions et les solutions qui en émergent nourrissent nos futures stratégies, en phase avec le plan Ambitions 2025 d'ARA.

● Avez-vous rencontré des difficultés ?

T.P. — Des obstacles non, au contraire le mouvement rencontre un succès croissant en interne, ce qui nous encourage à aller plus loin. Mais des défis oui ! Parce que notre volonté de créer des synergies entre les expertises implique une transversalité renforcée afin de résonner avec une audience aux pratiques professionnelles très diverses, et avec un degré de connaissance des enjeux de l'ESG hétérogène. Même si le caractère nécessaire de l'investissement responsable est une évidence, il nous faut encore poursuivre notre travail de sensibilisation pour gagner en maturité collectivement sur le sujet.

● Quelles sont les projets pour 2025 ?

L.D.A. — L'année à venir sera l'occasion de se pencher sur des thématiques complémentaires que nous identifions comme clés au regard des enjeux environnementaux et sociaux, telle que la biodiversité. Nous souhaitons ouvrir encore davantage notre champ de réflexion avec l'intervention d'experts externes. Nous réfléchissons également à une manière de formaliser plus avant ces rencontres afin de pouvoir le partager à plus grande échelle.

Notre ambition est de diffuser la culture ESG dans tous les métiers, pour que chaque équipe contribue activement à relever les défis de demain ●

TENNESSEE PETITJEAN

9. Adoptée par le Parlement et le Conseil de l'Union Européenne en décembre 2022, la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) renforce les obligations des entreprises en termes de publication d'informations sur les questions environnementales, sociales, de gouvernance (ESG).

10. La CS3D (Corporate Sustainability Due Diligence Directive), est une directive européenne adoptée en 2024. Elle introduit des obligations renforcées en matière de vigilance sur les chaînes d'activité, dans une optique de durabilité.

Des convictions à l'œuvre : projets, méthodes et leviers de transformation

Parce que les meilleures idées se mesurent surtout par ce qu'elles permettent d'accomplir, cette sélection de projets illustre comment notre posture d'investisseur responsable se construit au quotidien : en affinant les outils de mesure, en structurant l'accompagnement, en partageant des cadres lisibles. Chacune de ces initiatives permet d'avancer collectivement pour que chaque investissement soit une décision éclairée, porteuse de sens et de performance.

TRANSVERSE

Modules pédagogiques : les marchés privés expliqués à tous



● **Faciliter l'accès aux marchés privés pour tous nécessite à la fois une démocratisation d'une gamme de fonds d'investissement et un effort de pédagogie accentué.**

En 2024, ARA a créé une série de modules pédagogiques, pensés pour s'approprier les mécanismes clés des marchés privés auprès des investisseurs particuliers. Ces ressources ludiques visent à accompagner les conseillers bancaires et, in fine, les futurs investisseurs. Une première vidéo introduit les grands principes des marchés privés et les raisons d'y investir, suivie d'une déclinaison de modules dédiés à chaque classe d'actifs. Pour décrypter un univers souvent perçu comme complexe car technique, ARA mise sur un format innovant avec glossaire interactif, infographies synthétiques, jeux d'auto-évaluation et vidéos animées en motion design. Un dispositif original, qui réussit le pari de la pédagogie avec une touche d'humour.

MULTIGESTION MARCHÉS PRIVÉS

Podcast : donner une voix à l'investissement responsable

● **ARA place la pédagogie et la transparence au cœur de sa communication, en diversifiant les formats et les canaux pour toucher un public toujours plus large.**

Dans cette dynamique, Natasha Franks, Responsable Marketing d'Amundi Alpha Associates, s'est exprimée en mars 2024 au micro de Zero One Hundred ESG & Impact Talks. Ce podcast donne la parole aux investisseurs et gestionnaires de fonds, qui y partagent leur vision de l'ESG et de la recherche d'impact, à travers leur expérience et les enjeux propres à leurs secteurs, qu'il s'agisse

de capital-investissement ou de capital-risque. Dans cet épisode, Natasha Franks revient sur les principes, défis et leviers d'une démarche de reporting ESG appliquée aux produits d'Amundi Alpha Associates – private equity, dette privée et infrastructures. Une initiative utile pour mieux comprendre l'évolution de l'ESG et de l'investissement à impact sur les marchés privés.

Le reporting ESG est devenu une priorité pour les gestionnaires européens ; il est désormais considéré comme un indispensable. Aujourd'hui, l'idée que de bonnes pratiques ESG sont essentielles à la pérennité des entreprises fait largement consensus. ●

NATASHA FRANKS

Responsable Marketing d'Amundi Alpha Associates dans [Zero One Hundred ESG & Impact Talks](#)

PRIVATE EQUITY



Le TRI en débat aux Universités d'Été de l'Économie de Demain

Le TRI – ou Taux de Rendement Interne – reste un indicateur de référence pour mesurer la rentabilité d'un investissement, en prenant en compte l'ensemble des flux financiers sur sa durée de vie.

Indispensable dans le private equity pour comparer les performances, il suscite néanmoins des questionnements à l'heure des grandes transitions. Peut-il suffire à évaluer la performance d'une entreprise dans un monde confronté à l'urgence climatique et sociale ? Le 28 juin 2024, lors des Universités d'Été de l'Économie de Demain, rendez-vous annuel qui réunit décideurs et investisseurs pour repenser collectivement le rôle de la finance dans les transitions actuelles, Claire Chabrier, directrice associée d'Amundi Private Equity Funds (PEF) a participé à une table ronde « Nouvelle ère de la finance : le TRI a-t-il encore du sens ? ». Aux côtés de représentants du FRR, de Bpifrance ou d'Investir+, Claire Chabrier a souligné l'importance d'élargir notre conception de la performance en y intégrant des critères extra-financiers rigoureux, partagés et transparents. Une façon d'aligner performance, durabilité et responsabilité.

MULTIGESTION MARCHÉS PRIVÉS

Master Class Impact : les clés de lecture pour un impact véritable

● Le 18 septembre 2024, Amundi Alpha Associates a pris la parole lors de la masterclass **Unlocking Impact**, organisée par Pensions for Purpose, plateforme britannique qui accompagne les investisseurs institutionnels dans l'intégration de la durabilité et de l'impact.

Objectif de la session : mieux définir ce qui caractérise un fonds à impact. Parmi les critères incontournables qui ont été évoqués : la formalisation d'une thèse d'investissement claire, le recours à des cadres reconnus (ODD, théorie du changement), et la capacité à articuler objectifs d'impact et risques ESG. Cette discussion vient également mettre en lumière le rôle d'éclairer du multi-gérant aujourd'hui auprès de ses investisseurs : poser des exigences de transparence, traduire des données ESG en outils d'aide à la décision afin d'orienter les investisseurs dans un univers d'offres croissantes, et faire de l'impact un critère d'analyse clair, traçable et utile.

La transparence est le socle de la gouvernance. Notre mission est de simplifier l'analyse ESG pour la rendre lisible, exploitable, et utile à l'action. ●

NATASHA FRANKS
Responsable Marketing d'Amundi Alpha Associates

Les grandes spécificités de nos expertises

IMMOBILIER

Spécialiste de l'immobilier Core/ Core+ dans les grandes métropoles européennes. Couverture de tous les segments.

MULTIGESTION MARCHÉS PRIVÉS

Plateforme spécialisée dans la sélection des gérants de fonds sur les marchés privés et les actifs réels dans le monde entier.

DETTE PRIVÉE

Spécialiste de la dette corporative (dette senior, direct lending), de la dette hypothécaire et des leveraged loans dans la zone euro.

ENCOURS SOUS GESTION (au 31/03/25)	34,2 MDS €	20,5 MDS €	7,7 MDS €
OBJECTIFS ESG 2025	100 % de nos principaux prestataires² signeront la charte fournisseur³ 100 % de nos principaux prestataires feront l'objet d'une notation de la part d'Amundi Immobilier - Chaque année, l'équipe ESG s'engage à organiser des sessions de formation pour les collaborateurs	- Estimation de l'empreinte carbone des actifs ESG du portefeuille - Collecte de fonds pour un fonds multi-stratégies (Art. 8 SFDR)	Dette corporative : 100 % des nouveaux investissements auront un bilan carbone et une feuille de route associée
INTÉGRATION ESG DANS LE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT	- Intégration ESG systématique tout au long du cycle de vie d'un immeuble - Existence d'une charte d'investissement responsable - Un ensemble de critères ESG minimum doit être satisfait avant toute décision d'investissement	- Définition d'une note ESG pour chaque nouvel investissement - Inclusion de clauses ESG dans les documents juridiques - Comité d'investissement : présence d'un membre de l'analyse ESG avec un droit de veto	- Intégration ESG systématique au niveau des due diligences, du processus d'investissement et du monitoring - Comité d'investissement : présence d'un membre de l'analyse ESG avec un droit de veto
ENGAGEMENT ET CAPACITÉS ESG	- Engagement avec l'ensemble de nos partenaires, collaborateurs et utilisateurs - Reportings ESG	- Engagement avec les sociétés de gestion - Production de rapports ESG annuels - Estimation de l'empreinte carbone des actifs ESG du portefeuille	Dette corporative : - Engagement avec les entreprises (promotion des financements avec ESG « ratchet », aide à la mise en place de bilan carbone, etc.) - Reportings annuels ESG - Création d'un fonds à impact sur les transitions agricoles et agroalimentaires
POLITIQUE D'EXCLUSION INVESTISSEMENT RESPONSABLE ¹	Appliquée à 100 %	- Appliqué à 100 % dans toutes les stratégies d'investissement : capital-investissement, dette privée, infrastructure - Politique d'exclusion renforcée et critères ESG pour certains portefeuilles	- Appliquée à 100 % sur toutes les expertises : dette corporative, dette immobilière et leverage loans - Politique d'exclusion renforcée sur les fonds impact
INITIATIVES DE PLACE DANS LESQUELLES NOUS SOMMES IMPLIQUÉS	- Participation à plusieurs groupes de travail de l'Association française des sociétés de placement immobilier (ASPIIM) - Adhérent de l'Association française de la gestion financière (AFG) - Un des membres fondateurs de l'Observatoire de l'immobilier durable (OID) - Participation au Biodiversity Impulsion Group (BIG) - Participation à l'European Sustainability Real Estate (ESREI)	- Signataire de la Charte de l'égalité femmes-hommes de France Invest - Membre de l'Initiative internationale pour le climat	Dette corporative : - Participation active dans deux groupes de travail sous l'égide de France Invest sur la biodiversité Leveraged Loans : - Membre fondateur de l'initiative European Leveraged Finance Association (ELFA) et participation active aux comités ESG de l'ELFA Dette immobilière : - Participation active à l'initiative de place portée par l'IFPIImm, visant la définition et diffusion de bonnes pratiques en matière d'ESG appliquées au financement immobilier - Adhérent de l'Association française de la gestion financière (AFG)
LABELS/RÉCOMPENSES	- Label ISR (encours des six fonds labellisés ISR au 31/12/2024 : 12,3 milliards d'euros) - L'immeuble Majunga a de nouveau été récompensé par le prix Cube pour son niveau de performance énergétique en avril 2024		

1. Retrouvez la [politique Investissement responsable d'Amundi](#) - 2. Nos principaux prestataires sont les property managers (gestionnaires de biens immobiliers), les promoteurs et les facility managers (agents de maintenance multi-technique immobilière) - 3. La [charte fournisseur](#) est un document contractuel signé entre Amundi Immobilier et les gestionnaires de biens immobiliers, pour les engager dans une démarche d'investisseur responsable.

Les grandes spécificités de nos expertises

PRIVATE EQUITY

Spécialiste du capital développement et transmission
sur le marché européen des PME et ETI.

	MIDCAP	IMPACT
ENCOURS SOUS GESTION (au 31/03/25)	1 MD €	0,5 MD €
OBJECTIFS ESG 2025	• 100 % de réponse de nos participations à notre questionnaire de reporting ESG • 100 % de nos participations auront une feuille de route ESG • 100 % des nouveaux investissements auront un bilan carbone et une feuille de route associée	• Lancement d'un fonds transition juste net zéro 2050 (article 9 SFDR)
INTÉGRATION ESG DANS LE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT	• Intégration ESG systématique au niveau des due diligences du processus d'investissement et du monitoring • Comité d'investissement : présence d'un membre de l'analyse ESG avec un droit de veto	• L'analyse d'impact est intégrée au niveau des due diligences, du processus d'investissement et du monitoring • Gouvernance : comité d'investissement dédié
ENGAGEMENT ET CAPACITÉS ESG	• Accompagnement de chaque participation, avec définition d'une feuille de route ESG • Reportings annuels ESG • 2022 : première édition du séminaire de sensibilisation ESG pour les emprunteurs en portefeuille	• Engagement avec les entreprises • Reportings d'impact
POLITIQUE D'EXCLUSION INVESTISSEMENT RESPONSABLE ¹	Appliquée à 100 %	
INITIATIVES DE PLACE DANS LESQUELLES NOUS SOMMES IMPLIQUÉS	• Participation auprès de France Invest/ Commission Sustainability • Membre de l'Initiative climat international qui a pour objectif d'aider les sociétés de gestion à évaluer le risque climat de leurs participations	• Membre de la commission Impact de France Invest • Signataire de la charte Impact Investing de France Invest • Membre de Finansol • Membre et participation active au groupe de travail Finance à impact de Finance for Tomorrow • Membre de la coalition internationale Business for Inclusive Growth • Membre de l'EVPA (European Venture Philanthropy Association) • Signature des Operating Principles for Impact Management
LABELS/RÉCOMPENSES	• Prix ESG Développement Durable Private Equity Magazine en 2024	Plusieurs labels pour le fonds Amundi Finance et Solidarité : • Label Finansol • Agrément ESUS • EVPA Data Transparency Label 2021 Plusieurs labels pour le fonds Amundi Private Equity Transition Juste • Label Greenfin • TIBI

1. Retrouvez la [politique Investissement responsable d'Amundi](#)

Les grandes spécificités de nos expertises

INFRASTRUCTURE

Expert en Equity Infrastructure Core/Core+ investissant principalement dans les énergies renouvelables, les infrastructures de transition et la décarbonation.

ACTIFS ALTERNATIFS

Expert en solutions de hedge funds et plateforme UCITS de premier plan comprenant des stratégies alternatives différenciées et évolutives.

ENCOURS SOUS GESTION (au 31/03/25)	1 MD €	4 MDS €
OBJECTIFS ESG 2025	• Création d'une charte partenaire industriel • Établir systématiquement une feuille de route ESG avec nos développeurs/ partenaires industriels • Entrée en vigueur de la politique d'investissement responsable • Reporting ESG annuel incluant l'empreinte carbone de 100 % des investissements	• Classer des fonds dans la catégorie article 8 selon la réglementation SFDR
INTÉGRATION ESG DANS LE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT	• Intégration ESG systématique au niveau des due diligences, du processus d'investissement et du monitoring • Gouvernance : tous les membres du comité d'investissement portent les sujets ESG, les résultats de l'analyse ESG y sont présentés et discutés	• Intégration systématique des critères ESG dans le processus de diligence raisonnable lors de la sélection des gestionnaires externes • Intégration systématique des critères ESG dans le processus d'investissement et le suivi (liste d'exclusion, couverture, notation ESG)
ENGAGEMENT ET CAPACITÉS ESG	• Création de fonds dédiés à la transition et l'efficacité énergétiques classifiés article 9 SFDR • Lancer un fonds transition net zéro 2050	• Engagement avec des gestionnaires externes sélectionnés
POLITIQUE D'EXCLUSION INVESTISSEMENT RESPONSABLE ¹	• Appliquée à 100 % • Politique d'exclusion additionnelle sur les unités de production d'énergie nucléaire	Appliquée à 100 %
INITIATIVES DE PLACE DANS LESQUELLES NOUS SOMMES IMPLIQUÉS	• Signataire de la charte France Invest pour la parité • Sponsor de l'association Infravenir • Membre de l'association France énergie éolienne • Membre du Syndicat des énergies renouvelables (SER) • Membre de France Agrivoltaïsme • Membre de la Plateforme verte • Membre de la FEDENE (Fédération des services énergie environnement)	
LABELS/RÉCOMPENSES		

TOTAL DES ENCOURS SOUS GESTION
au 31/03/25

68,9 Mds€

1. Retrouvez la [politique Investissement responsable d'Amundi](#)

Indicateurs par expertise

au 31/12/2024

IMMOBILIER

INDICATEURS	CHIFFRES-CLÉS 2024
Nombre de fonds et encours sous gestion labellisés ISR	6 fonds, représentant 12,3 Mds € d'encours sous gestion
Part des property managers qui ont renseigné l'évaluation de leur performance RSE	100 %
Part des fournisseurs qui ont signé notre charte et la respectent	90 %
Surfaces végétalisées pour favoriser la biodiversité et l'agrément des locataires (m²)	164 624
Actifs tertiaires notés sur leurs performances ESG	100 %
Part des immeubles couverts par une analyse d'exposition aux risques climatiques	100 %

MULTIGESTION MARCHÉS PRIVÉS

INDICATEURS	CHIFFRES-CLÉS 2024
Part des signataires des PRI	59 %
Part des sociétés de gestion mesurant leur empreinte carbone (Scope 1, 2 et 3)	52 %
Part des sociétés de gestion engagées à réduire leur empreinte carbone	34 %
Part des femmes dans les équipes d'investissement	16 %
Part des femmes parmi les membres votants des comités d'investissement	13 %
Part des sociétés de gestion ayant une politique d'investissement responsable	83 %
Part des sociétés de gestion ayant une politique d'exclusion formalisée incluant des considérations ESG	82 %

DETTE PRIVÉE

INDICATEURS	CHIFFRES-CLÉS 2024
Part des entreprises dont l'index d'égalité H/F est supérieur ou égal à 75/100	47 %
Part d'entreprises avec un dispositif de partage de la valeur (obligatoire ou non-obligatoire)	77 %
Part d'entreprises qui ont évalué leur empreinte carbone (partielle ou totale)	85 %
Part d'entreprises avec une politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre	86 %
Part d'entreprises qui ont évalué leur vulnérabilité au changement climatique (risques réglementaires ou risques physiques notamment)	77 %
Part d'entreprises avec au moins une femme dans le conseil d'administration/ conseil de surveillance	76 %
Part d'entreprises qui ont au moins une femme au COMEX	79 %
Part d'entreprises avec une personne en charge des sujets RSE	86 %
Part d'entreprises avec une politique RSE formalisée	86 %

Indicateurs par expertise

PRIVATE EQUITY IMPACT

INDICATEURS	CHIFFRES-CLÉS 2024
Personnes logées	5 446
Emplois créés ou maintenus	14 532
Bénéficiaires de soins	67 665
Personnes formées et/ou accompagnées	74 399
Hectares de terres agricoles préservés	2367
Tonnes de déchets évitées/recyclées	341 017
Bénéficiaires de microcrédit à l'international	117 580

PRIVATE EQUITY MIDCAP

INDICATEURS	CHIFFRES-CLÉS 2024
Part d'entreprise dont l'index H/F est supérieur ou égal à 75	100 %
Part d'entreprises qui ont évalué leur empreinte carbone (partielle ¹¹ ou totale ¹²)	57 %
Part d'entreprises qui ont évalué leur vulnérabilité au changement climatique	33 %
Part d'entreprises qui ont au moins une femme au COMEX	58 %
Part d'entreprises avec une personne en charge des sujets RSE	81 %
Part d'entreprises avec une politique RSE formalisée	62 %

INFRASTRUCTURE

INDICATEURS	CHIFFRES-CLÉS 2024
Kt de CO ₂ évitées	434
MWh d'énergies renouvelables produites par les éoliennes (soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville comme Aix-en-Provence)	823 909
MWh d'énergies renouvelables produites par les fermes solaires (soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville comme Rennes)	493 952
Éoliennes	319
Fermes solaires	151

ACTIFS ALTERNATIFS

INDICATEURS	CHIFFRES-CLÉS 2024
Part des gestionnaires externes signataires des PRI	100 %
Nombre de fonds relevant de l'article 8 de la SFDR	22 %
Politique d'intégration ESG au niveau du fonds ou de l'entreprise	100 %

L'ESG est inscrit dans l'ADN d'ARA.

Nous ne suivons pas une tendance, nous portons une vision de long terme.

Face à un contexte agité, 2024 aura été pour Amundi Actifs Réels & Alternatifs une année de consolidation, de structuration et d'engagement réaffirmé. Sandrine Lafon-Ceyral, Directrice de l'Investissement Responsable d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs, revient sur les grandes avancées réalisées, la montée en puissance de l'expertise ESG au sein des équipes et les ambitions pour 2025.



SANDRINE LAFON-CEYRAL
Directrice de l'Investissement
Responsable d'Amundi Actifs Réels
& Alternatifs

● Au regard des objectifs fixés par le Groupe Amundi à horizon 2025, quel bilan dressez-vous de l'année 2024 ?

S'il fallait choisir un mot pour résumer notre action en 2024 je retiendrais celui de « consolidation ».

En effet, nous avons renforcé notre méthodologie et fiabilisé nos outils, notamment pour la collecte et l'exploitation des données. L'équipe ESG dédiée à ARA s'est étoffée avec trois nouveaux spécialistes expérimentés, ce qui nous permet désormais d'avoir un référent ESG pour chaque expertise, un atout précieux pour accompagner les projets au plus près du terrain et de leurs réalités. Cette structuration renforce notre capacité à articuler exigence de performance et responsabilité au sein de chaque expertise.

Autre jalon marquant et motif de fierté, le lancement de plusieurs fonds, que vous avez pu découvrir au fil des pages. Ils traduisent concrètement, par leurs stratégies ambitieuses, notre engagement responsable. Parmi eux, le programme d'investissement AMUNDI PRIMA, Amundi Private Equity Transition Juste, labellisé TIBI et Greenfin, Amundi Ambition Agri-Agro, accompagné par un comité scientifique. Ils s'ajoutent à la reconnaissance obtenue avec le prix ESG Développement Durable décerné par Private Equity Magazine à PEF, ainsi qu'au renouvellement de nos labels ISR en immobilier.

Ces réalisations témoignent d'une avancée significative dans l'intégration des critères ESG à tous les niveaux de nos métiers.

● Comment la perception de l'investissement responsable a-t-elle évolué au cours des dernières années ?

L'époque où la dimension ESG était considérée par l'ensemble de l'écosystème financier comme un supplément non indispensable est révolue en Europe. Chez ARA, grâce à notre politique de sélection, elle est aujourd'hui pleinement intégrée à nos processus. Les acteurs du secteur, entreprises comme investisseurs, témoignent d'une réelle volonté d'avancer ensemble. S'il reste des axes de progrès, notamment sur les bilans carbone de nos investissements, l'ESG demeure, plus que jamais, un pilier structurant de nos solutions d'investissement et de notre accompagnement. C'est une étape clé dont nous sommes collectivement fiers.

Ces moments d'échange nourrissent nos réflexions, créent de l'engagement, et alimentent aussi très concrètement nos projets ●

● Et en interne, comment le sujet infuse-t-il auprès des équipes ?

Nous avons constitué une communauté de collaborateurs engagés au sein de chacune des expertises composant ARA, les Front Runners, aujourd'hui formée d'une trentaine de talents volontaires. Leur mission ? Réflé-

chir collectivement et maîtriser les enjeux ESG clés pour notre secteur.

L'année 2024 nous a permis de former tous les collaborateurs concernés aux enjeux de l'ESG, dont la réglementation. Un travail de fond, qui nous permettra en 2025 d'ouvrir davantage nos initiatives à la réflexion collective pour adresser des sujets plus larges et structurants.

● Quelles sont les priorités pour l'année 2025 ?

Les prochains mois seront dédiés au déploiement à plus grande échelle de la collecte et du traitement des données nécessaires à la réalisation du bilan carbone de toutes les entreprises que nous soutenons, de sorte que nous puissions disposer d'une vision complète pour toutes nos expertises et ainsi mieux piloter notre stratégie à moyen et long terme et accompagner nos entreprises dans la construction et la mise en œuvre de leurs trajectoires de décarbonation.

Nous prévoyons aussi avec les Front Runners plusieurs sessions thématiques, animées par un binôme expert-gérant avec la vocation d'ouvrir le champ des possibles des projets envisagés. Nous aborderons la biodiversité, la gestion des ressources d'eau et l'humain, trois thématiques essentielles que nous souhaitons adresser davantage en 2025. L'apport de spécialistes externes sera primordial pour assurer une approche différenciante de ces problématiques. Notre volonté est de traduire rapidement ces réflexions en projets concrets, porteurs d'impact.

Enfin, nous continuerons à partager nos avancées au travers de contenus pédagogiques et accessibles, en ligne avec notre engagement de transparence et de sensibilisation.

● **Avez-vous rencontré des défis particuliers cette année ?**

Le contexte international a été marqué par un certain recul sur les sujets ESG, avec des grands asset-managers qui ont pris leurs distances avec l'Alliance GFANZ (Glasgow Financial Alliance for Net Zero). Face à ces signaux, nous avons réaffirmé collectivement notre conviction : l'ESG est inscrit dans l'ADN d'ARA. Nous ne suivons pas une tendance, nous portons une vision de long terme. Ce retrait de certains acteurs majeurs ouvre d'ailleurs des opportunités : nous pouvons renforcer notre position sur des marchés à fort potentiel, liés aux grandes transitions.

Nous sommes convaincus que l'innovation responsable est un levier stratégique pour accompagner durablement les entreprises que nous accompagnons.

Ainsi 2024 fut l'année de la réaffirmation de nos convictions profondes, dans un contexte mondial agité. Elle s'est traduite par une consolidation de nos méthodes et une multiplication de projets et réalisations à impact positif qui font la fierté de nos équipes. Fidèles à l'ambition du progrès collectif ancrée dans notre ADN, nous abordons 2025 avec détermination, dans la continuité de notre mission et de nos valeurs.

Nous sommes convaincus que l'innovation responsable est un levier stratégique pour accompagner durablement les entreprises que nous accompagnons. ●



Communauté des "ESG Front Runners" d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs

Pour en savoir plus sur nos activités d'investisseur responsable



Découvrez notre Charte d'Investissement Responsable

● Ce document détaille la façon dont Amundi Actifs Réels & Alternatifs (ARA) concrétise son engagement à agir en tant que gestionnaire d'actifs responsable dans la mise en œuvre de ses investissements et ses actes de gestion. Il expose également les différentes composantes de sa Politique d'Investissement Responsable et ses orientations stratégiques.

DÉCOUVRIR



LIVRE BLANC

Private Equity et Investissement Responsable : une combinaison naturelle ?

● Au sein d'une entreprise exposée à des risques environnementaux ou sociaux, il est nécessaire d'intégrer une politique responsable pour se transformer durablement. L'horizon d'investissement sur le long terme du Private Equity coïncide avec cette approche d'investissement responsable, et favorise ainsi une gouvernance appropriée dans les entreprises du portefeuille afin de les accompagner dans leur croissance durable.

DÉCOUVRIR





L'investissement responsable comme moteur de création de valeur dans le Private Equity

● **Le monde du Private Equity est en train de subir une profonde transformation :** pression croissante exercée par les investisseurs, mutations de l'environnement réglementaire et prise de conscience par les investisseurs privés que les considérations ESG peuvent générer de la valeur ajoutée et améliorer la gestion des risques. Comment cette nouvelle articulation génère de la valeur ?

DÉCOUVRIR



Au-delà des chiffres : l'ESG en action

● **Comment un investisseur en actifs privés, tel qu'Amundi Alpha Associates, aborde et affine les capacités d'investissement responsable, ainsi que les mesures pratiques prises pour intégrer les facteurs ESG dans ses processus de suivi de portefeuille ?**

Aujourd'hui, les investisseurs s'attendent à recevoir des rapports transparents, clairs et complets sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de leur portefeuille. Comment répondre à ces attentes ? Comment s'engager de manière proactive pour piloter les processus de développement durable des entreprises en portefeuille et susciter des changements significatifs et tangibles ?

DÉCOUVRIR



Avertissement

Ce document est communiqué à titre d'information uniquement et ne constitue en aucun cas une offre d'achat ou une sollicitation de vente. Il ne peut être assimilé à un conseil en investissement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenues à partir de sources considérées comme fiables mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Le groupe Amundi n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu de ce document ne peut être ni copié, ni reproduit, ni modifié, ni traduit, ni distribué, ni communiqué sans l'accord écrit préalable de groupe Amundi à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation seraient contraires aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait au groupe Amundi ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. Le groupe Amundi est une société anonyme au capital de 507 686 628 euros – Société financière – Établissement de crédit régi par le Code monétaire et financier – Siège social : 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France – Siren : 314 222 902 RCS Paris. Les informations contenues dans le présent document sont réputées exactes à décembre 2023. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

L'exclusion d'émetteurs qui ne répondent pas à certains critères ESG de l'univers d'investissement de nos fonds ou de nos stratégies peut entraîner une performance différente de ces fonds ou de ces stratégies par rapport à des fonds ou à des stratégies similaires qui n'ont pas de politique d'investissement responsable et qui n'appliquent pas les critères de sélection ESG lors de la sélection des investissements. Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale). Les fonds cités sont des produits de long terme. Il s'agit de produits complexes présentant différents risques à prendre en compte : risque lié aux marchés financiers qui peuvent varier à la hausse comme à la baisse ; risque de liquidité des parts lié à la limite de rachats. L'investisseur, si le règlement du fonds concerné le permet, peut demander à tout moment le rachat total ou partiel de ses parts mais celui-ci ne sera effectué que s'il existe une contrepartie, la société de gestion n'assurant pas la liquidité du marché. Risque lié à la valorisation des parts. Risque lié aux provisions d'ajustement. Les fonds cités dans ce document ne sont pas garantis en capital et sont soumis aux fluctuations des marchés à la hausse comme à la baisse. Il est précisé que les produits évoqués dans le document n'offrent aucune garantie de performance. Ils présentent un risque de perte en capital. Il existe des risques liés au marché immobilier : les SCPI sont investies dans des actifs immobiliers physiques, les variations du marché immobilier peuvent entraîner des variations importantes de la valeur des immeubles.

Avant toute souscription, l'investisseur potentiel devra consulter la documentation réglementaire du produit. Préalablement à la remise du kit de souscription d'une SCPI, le DIC PRIIPS devra être remis à l'investisseur conformément à la réglementation en vigueur. La note d'information, les statuts, le dernier bulletin d'information et le dernier rapport annuel de la SCPI, ainsi que le bulletin de souscription, doivent être remis préalablement à toute souscription.

Alpha Private Markets S.C.A. SICAV-RAIF - Compartiment 7 (« Alpha Global Infrastructure II ») est un compartiment de la SICAV-RAIF luxembourgeoise Alpha Private Markets S.C.A. SICAV-RAIF, société en commandite par actions qualifiée de société d'investissement à capital variable, commercialisés exclusivement auprès de clients institutionnels.

Amundi Partners Investindustrial Private Equity est un compartiment de la SICAV PI Solutions, une société d'investissement de droit luxembourgeois sous forme de Société d'Investissement à Capital Variable conformément aux dispositions de la partie II de la loi du 17 décembre 2010. Le fonds est à destination de clients non professionnels.

Amundi Private Markets ELTIF est un compartiment de PI Solutions, société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois. Le Fonds est un fonds européen d'investissement à long terme (ELTIF) et est

classé comme un fonds d'investissement alternatif à des fins réglementaires. Il est commercialisé auprès d'une clientèle non professionnelle.

Amundi FPS Private Markets ELTIF est un fonds européen d'investissement à long terme (ELTIF) agréé par l'AMF et est classé comme un fonds d'investissement alternatif à des fins réglementaires. Il est commercialisé auprès d'une clientèle non professionnelle.

Amundi Ambition Agri-Agro Direct Lending Europe est un compartiment d'Amundi Real Assets Funding S.c.a., SICAV, RAIF, SICAV-RAIF luxembourgeoise, commercialisés exclusivement auprès de clients institutionnels.

Amundi Private Equity Transition Juste est un Fonds Professionnel de Capital Investissement non agréé par l'Autorité des marchés financiers et commercialisés exclusivement auprès de clients institutionnels.

Amundi Finance et Solidarité est un fonds professionnel spécialisé non agréé par l'Autorité des marchés financiers et commercialisés exclusivement auprès de clients institutionnels.

Edissimmo - Société Civile de Placement Immobilier dont le siège social est situé au 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris. Immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 337 596 530. Visa AMF SCPI N° 12-22 du 28/09/2012, N° 17-11 du 05/05/2017 et visa n°20-01 du 24 janvier 2020.

Opcimmo est un Organisme de Placement Collectif en Immobilier (OPCI) qui a été agréé par l'AMF sous le numéro SPI20110014 en date du 27/05/2011, dont le siège Social se situe au 91-93 Boulevard Pasteur, 75730 Paris Cedex 15.

Amundi Immo Domipierre est une société civile à capital variable identifiée sous le numéro unique 900 387 846 RCS Paris et déclarée en tant que fonds d'investissement alternatif (« FIA ») auprès de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) le 30 juin 2021 sous le numéro FDS70681 et autorisée à la commercialisation auprès d'investisseurs professionnels en France par l'AMF le 13 août 2021.

Rivoli Avenir Patrimoine - Société Civile de Placement Immobilier dont le siège social est situé au 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris. Immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 337 849 978. Visa AMF SCPI N° 20-02 du 24 janvier 2020.

Amundi Luxembourg est une société de gestion de portefeuille agréée par la Commission de surveillance du secteur financier sous le numéro RCSL B 57255 (société anonyme) au capital de 17 785 525 euros. Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Amundi Immobilier est une société par actions simplifiée au capital de 16 684 660 euros. Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 07000033. Siren : 315 429 837 RCS Paris. Siège social : 91-93 boulevard Pasteur, 75730 Paris Cedex 15, France. Siret : 315 429 837 00067.

Amundi Private Equity Funds est une société anonyme au capital de 12 394 096 euros. Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 99 015. Siège social : 91-93 boulevard Pasteur, 75730 Paris Cedex 15, France. Siren : 422 333 575 RCS Paris.

Amundi Transition Énergétique est une société par actions simplifiée au capital de 11 000 024 euros. Siège social : 91-93 boulevard Pasteur, 75730 Paris Cedex 15, France. Siren : 804751147 RCS. Siret : 8047511470002.

Amundi Alpha Associates AG est une société anonyme au capital de 250 000 CHF et agréée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA en qualité de gestionnaire de fortune collective. Siège social : 13 Bahnhofstrasse, 8001, Zurich, Suisse. Siren : CHE-110.534.686, Registre du commerce du canton de Zurich.

Amundi Asset Management est une société par actions simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros et agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille. Siège social : 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. Siren : 437 574 452 RCS Paris.

Conception éditoriale : Equipes Marketing et ESG d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs, Agence Enderby.

Source : Actifs Réels & Alternatifs, données au 08/07/2024.

Crédits photo : © Getty Images, © iStock @Karl-Friedrich Hohl.

Création, réalisation : Agence Enderby, Atelier Art'6.

Impression : Amundi Actifs Réels & Alternatifs
Juillet 2025, FSC, Ecolabel et Green range.





**Amundi,
un partenaire de confiance
qui agit chaque jour dans l'intérêt
de ses clients et de la société**